

Prix départemental de l'architecture, du paysage et de l'environnement : découvrez le palmarès 2023



Mercredi 7 juin a eu lieu l'édition 2023 de la remise du prix départemental de l'architecture, du paysage et de l'environnement. Aux côtés de la Motte-d'Aigues et de Grambois, trois réalisations de la ville d'Avignon ont été distinguées par le jury.

Cette 10^e édition du prix départemental de l'architecture, du paysage et de l'environnement s'est déroulée à la salle associative du Château de Beaucet. Organisé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vaucluse (CAUE), conjointement avec le Conseil départemental de Vaucluse et avec le soutien de la DRAC, ce concours a pour objectif de promouvoir la qualité et la diversité de la création architecturale et de la conception paysagère du département.

Lors de cette édition 2023, la ville d'Avignon, représentée par Joël Peyre, conseiller municipal délégué aux Finances, représentant Cécile Helle, Maire d'Avignon, a reçu trois distinctions qui viennent saluer les réalisations menées entre 2018 et 2022 par la collectivité. Parmi ces trois réalisations, l'une d'entre elles



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023

a obtenu le premier prix de sa catégorie. Les deux autres ont reçu le prix spécial du jury.

Palmarès

Catégorie Architecture :

1er prix : Halles sportives Génicoud à Avignon

Les Halles Génicoud ont notamment été distinguées pour leur insertion urbaine, l'apport de lumière naturelle et l'apport de nature par leurs patios végétalisés.



Maître d'ouvrage : ville d'Avignon / Maître d'œuvre : Daniel Fanzutti, architecte / Juin 2020.

2e prix : Groupe scolaire de Grambois

Le groupe scolaire a notamment été distingué pour son appréhension des espaces, sa lumière omniprésente et ses liens directs intérieur-extérieur.



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : mairie de Grambois / Maître d'œuvre : Nathalie Merveille, architecte / Juin 2019.

Prix spécial du Jury : Stade nautique d'Avignon

Le stade nautique a été distingué pour le respect de l'édifice originel labellisé Architecture Contemporaine Remarquable tout en proposant des usages contemporains.

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : ville d'Avignon / Maître d'œuvre : SOHO Architecture, architectes ; Bouygues Bâtiment Sud-Est (mandataire) / Décembre 2019.

Catégorie Paysage et Environnement :

1er prix : Aménagement du site de l'étang de Bonde à la Motte d'Aigues

L'aménagement de l'étang de la Bonde a été distingué pour sa valorisation et sa sécurisation de l'accès au site qui permet de mieux accueillir le public.



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : communauté territoriale Sud Luberon COTELUB / Maître d'œuvre : Atelier Lieux et Paysages ALEP / Juillet 2021.

Prix spécial du Jury : Jardins du Palais des Papes à Avignon

Les jardins du Palais des Papes ont notamment été distingués pour la qualité de la restauration et des études accompagnant la requalification en lien avec la DRAC.

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : ville d'Avignon / Maître d'œuvre : Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques / Printemps 2020.

Outre ce palmarès, ce sont au total 18 réalisations qui étaient candidates aux Trophées 2023. Voici la liste des projets.

L'aménagement du parvis et des abords de l'office intercommunautaire du tourisme du Pays d'Apt



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : communauté de commune du Pays d'Apt Luberon / Maître d'œuvre : APSI BTP (mandataire) / Agence Paysages (Cotraitant) / Janvier 2020.

L'aménagement des rues Bancasse, Etroite, Mignard, Figuière et plan d'Aubanel

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : citadis, mandataire pour la ville d'Avignon / Maître d'œuvre : Agence Planisphère (mandataire) / Agence Paysage (Cotraitant) / Février 2020.

Le centre Hospitalier Montfavet Joly-Jean



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : centre Hospitalier de Montfavet / Maître d'œuvre : ECOTEAM / 2020.

La construction d'une maison individuelle en bois : la Maison Ouane



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : privée / Maître d'œuvre : SARL Raphaël Azalbert / 2017.

L'ensemble sportif du Lycée René Char

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur / Area PACA Sud / Maître d'œuvre : MV Architectes / Juillet 2020.

L'extension d'une habitation

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : privée / Maître d'œuvre : SARL Raphaël Azalbert / Juin 2018.

Le programme de logements collectifs et individuels : Résidence Aroma



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : grand delta habitat / Maître d'œuvre : Atelier Initial / Décembre 2021.

La restructuration et requalification de l'entrée de ville Place des Félibres

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : commune de Camaret et communauté des communes Aygues Ouvèze / Maître d'œuvre : H. Hardy et C. Pinet Architectes, Gilbert Cordeil Paysagistes, C2i Conseil BET VRD / Juin 2021.

La construction d'un accueil de loisirs sans hébergement



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : ville de Cavaillon / Maître d'œuvre : cabinet d'architecture Avant-Propos / Février 2020.

La construction de 12 logements locatifs sociaux

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : Vallis Habitat / Maître d'œuvre : 28.04 architecture / Mars 2021.

La réhabilitation Ilôt Trewey



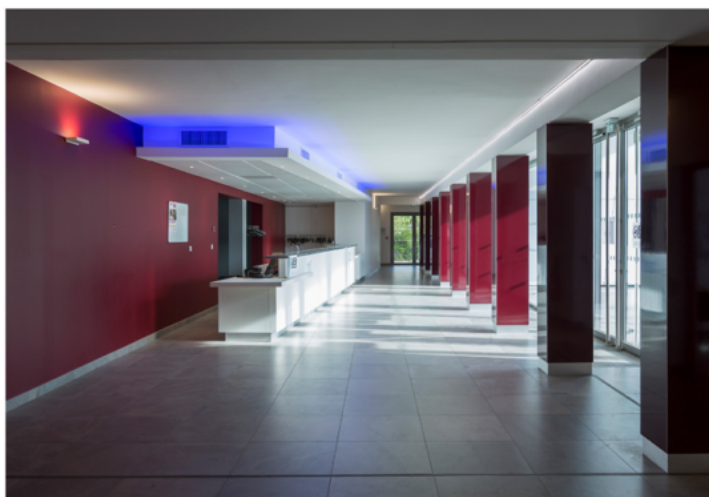
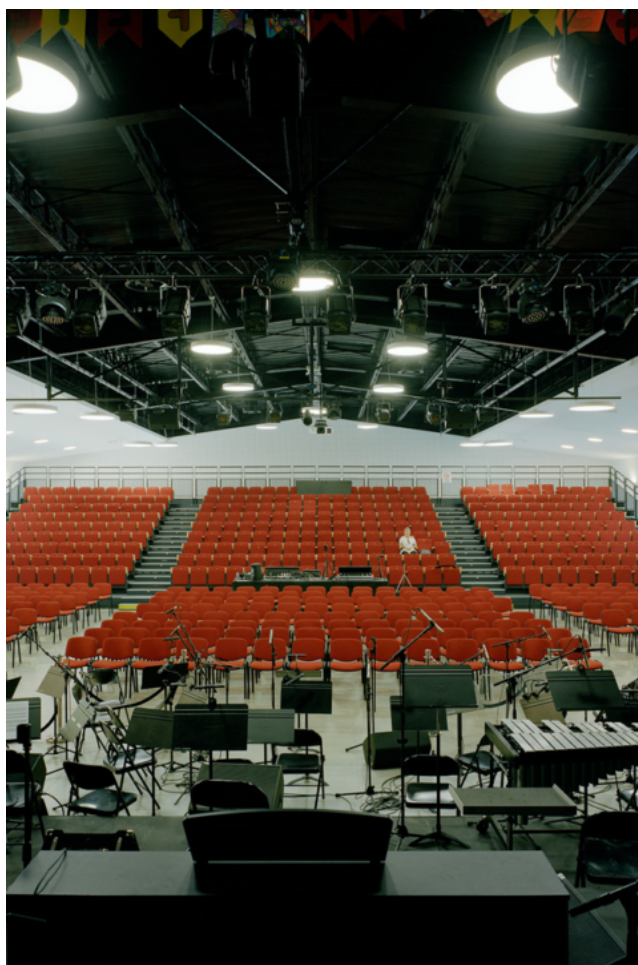
Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : ville de Monteux / Maître d'œuvre : SPL Territoire 84 / Septembre 2020.

La réhabilitation et extension de la salle des fêtes

Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : mairie de Sorgues / Maître d'œuvre : Nathalie Merveille, architecte / Décembre 2020.

La construction d'un groupe scolaire



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juin 2023



Maître d'ouvrage : mairie de Vedène / Maître d'œuvre : R+4 Architectes / Septembre 2019.

J.R.